

Echos de Montendre

Tous CHARLIE

Yves Poujade honoré

Environnement

Montendre ville étoilée

Des mésanges contre les chenilles

Le Carnaval a fêté ses 10 ans

**Le Relais d'Assistantes Maternelles
des 3 Monts**



Chers concitoyens,

Si cette année a commencé tragiquement pour notre pays, je souhaite que l'élan qui s'est levé après les attentats de janvier et qui nous a réunis si nombreux, perdure et que, plus que jamais, nous demeurions vigilants sur les valeurs qui nous lient, qui ont depuis plus siècles soudé la nation et entretenu l'esprit des Lumières.

Notre République peut s'enorgueillir de compter parmi les siens des serviteurs aussi zélés qu'exemplaires comme notre collègue Yves Poujade. Non seulement il a mené, comme directeur de l'EPD des Deux Monts, une carrière irréprochable au service des personnes âgées et handicapées, développant emplois et activité économique, mais il s'est aussi, depuis 2001, engagé au quotidien pour ses concitoyens, au poste délicat et exigeant d'adjoint aux finances et ressources humaines de la Commune de Montendre.

Profondément humain et d'une probité sans défaut, Yves Poujade a amplement mérité les louanges qui ont salué son départ en retraite, des éloges venus de toutes parts. L'essentiel a été dit et aucune attaque, aussi vile soit-elle, ne pourra ternir une telle réputation.

Quant à nous, Montendrais, nous nous réjouissons de « récupérer » à temps complet notre adjoint, dont les compétences, en ces temps de rigueur budgétaire, nous seront plus que jamais précieuses. De même, la sensibilité environnementale de notre collègue Michel Lathière nous incline à un regard nouveau sur la nature qui nous entoure et sur des habitudes machinales nuisibles et coûteuses : ses efforts ont permis à la Commune de Montendre de se voir attribuer une première étoile pour son action en faveur de la nuit... Montendre, ville fleurie, Montendre, ville étoilée.

De talents et de bonnes volontés, notre commune n'en manque pas, pour preuve les derniers lauréats des Trophées de Haute Saintonge ou ces jeunes sportifs montendrais qui grimpent sur les plus hautes marches des podiums...

Tandis que la Zone d'Activité Environnementale s'étoffe à nouveau, le projet de quartier Tivoli a passé une nouvelle étape avec l'adoption du permis d'aménager. C'est le Montendre de demain qui se dessine peu à peu, répondant à de nouvelles exigences économiques et environnementales, de nouveaux modes de vie, se préparant à accueillir de nouveaux services. Il est de notre responsabilité d'élus de faire en sorte que notre commune soit prête pour assumer ces enjeux d'avenir.

*Bernard LALANDE
Sénateur-maire de Montendre*

Forum des ASSOCIATIONS de MONTENDRE SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015, SALLE DES FÊTES

*Photo couverture
"Jac gelé"
Benoît Maret*

DERNIÈRE MINUTE - retour de la CAF au visio accueil

Après plusieurs mois d'interruption, la CAF reprend ses permanences au visio-accueil de Montendre.

Le visio-guichet est un mode d'accueil qui vous permet de dialoguer avec un conseiller via une webcam. Grâce au scanner intégré, vous pouvez également transmettre des pièces justificatives en temps réel.

Horaires : le jeudi de 13h30 à 16h30

- 3 TRAVAUX & CADRE DE VIE
- 4/5 AU FIL DES CONSEILS
- 6 VOUS ÊTES COMME ÇA...
- 7 à 9 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
- 8/9 RÉTRO ESTIVALE
- 10 LA RENTRÉE SCOLAIRE
- 11 ENVIRONNEMENT
- 12/13 COMMUNES ASSOCIÉES
- 14 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
- 15 EDUCATION ET JEUNESSE
- 16 A SAVOIR / VIE PRATIQUE

Extension de la déchetterie de Montendre

Dans le cadre d'un programme de restructuration globale de ses déchetteries, la Communauté des Communes de la Haute Saintonge a procédé au dernier trimestre 2014 à des travaux d'agrandissement de la déchetterie du Lézard, route de Corignac.

Grâce à un terrain mis à disposition par la commune de Montendre via un bail emphytéotique, le site de la déchetterie a été agrandi par l'arrière et de nouveaux accès ont été créés. Ainsi, l'accès des usagers est désormais facilité par la mise en place d'un giratoire et d'un sens de circulation unique avec une entrée et une sortie. L'ancien accès du bas demeure quant à lui réservé aux véhicules de service.

Ces aménagements réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté des Communes ont aussi permis d'augmenter la surface du site de tri qui propose désormais dix quais de chargement (contre sept auparavant) en présentant les bennes dans le même sens.

Ce chantier s'est achevé en janvier par le coulage des enrobés.



ZAE de la Briqueterie - construction d'une agence locale RESE17

Après la mise en œuvre de la pépinière d'entreprises communautaire puis la construction et l'ouverture en 2013 d'un bâtiment industriel "espaces verts" pour l'ESAT, la Zone d'Activités Environnementale de la Briqueterie (derrière Super U) s'apprête à accueillir le nouveau bâtiment de la RESE, aujourd'hui situé rue des Genêts à Montendre. Autant destiné à accueillir les fonctions administratives que d'exploitation, le bâtiment sera le pôle depuis lequel se déploieront ses missions de service public pour le sud Saintonge.

Le choix de s'implanter dans une zone d'activités à forte ambition écologique témoigne de la volonté de la RESE d'inscrire son action dans une démarche de développement durable.

Le terrain bénéficie des meilleures caractéristiques pour concilier les objectifs d'efficacité énergétique et de communication de la région. La façade principale, plein sud, est celle qui s'offrira aux usagers et les accueillera pour leurs opérations courantes. En retrait, se déploieront les espa-



ces logistiques, autour d'une aire de manœuvre en étoile. Dissimulée de l'espace public, cette zone privilégiera la compacité pour optimiser et sécuriser les flux de véhicules, de matériaux et de personnels. Au fond, une zone déchets et une aire de lavage insérée dans la boucle de circulation faciliteront la gestion du site et des moyens d'exploitation. Livraison prévue en septembre 2015.

Rue du Printemps

Entièrement refaite en juin 2013, la rue du Printemps continuait malgré tout, depuis, à soulever des problèmes récurrents de sécurité (vitesse excessive) et de stationnement.

Une réflexion engagée avec les riverains a permis de déboucher sur une solution nouvelle : le **passage à sens unique, dans le sens avenue de Royan vers La Poste**. Malgré les contraintes liées aux sorties de véhicules, cette solution permet d'augmenter le nombre de places de stationnement (37 emplacements au total sur la rue), lesquelles, disposées en chicane, devraient inciter à réduire la vitesse (limitée à 30km/heure). Par ailleurs, ce passage à sens unique offre l'opportunité de créer une bande piétonnière (85 mètres au total) à chaque extrémité de la rue et des passages cloutés, augmentant son accessibilité aux personnes handicapées. Cette nouvelle organisation est effective depuis courant mars.

AU FIL DES CONSEILS : séance du 15 décembre 2014

Adoption du Projet éducatif local et contrat enfance jeunesse 2014-2017

La commune s'emploie à une politique volontaire envers l'enfance, la jeunesse et les familles. A cet effet, elle met en œuvre un Projet Educatif Local (PEL) depuis plus de dix ans. Celui-ci permet de recenser les besoins, de mutualiser les efforts et de créer des projets adaptés et utiles à la population. Le PEL étant arrivé à échéance, il était nécessaire de procéder à son renouvellement pour la période 2014-2017.

Le nouveau PEL procède à la réactualisation des actions existantes :

- accueil collectif de mineurs (centre de loisirs), établissement multi-accueil (Maison Petite Enfance), les Loupiots, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Paroles de Jeunes, Espace multi-média... mais aussi à l'ajout de nouvelles actions : relais Assistantes Maternelles, Accompagnement Associatif, Café des Parents.

Il reçoit un soutien financier de la CAF et de la MSA par l'intermédiaire d'un contrat enfance jeunesse (CEJ). Le CEJ arrivant à échéance en même temps que le PEL, il était nécessaire de procéder à l'adoption d'un nouveau CEJ pour la période 2014-2017 afin de permettre à la collectivité de bénéficier de financements correspondant au reversement d'une partie des fonds qu'elle alloue aux gestionnaires des services liés à l'enfance et à la jeunesse.

Acquisition de 3 parcelles forestières

Le conseil municipal a délibéré en faveur de l'achat de parcelles d'une surface totale de 3 ha 29 a 55 ca, situées au cœur d'un important ensemble de propriétés communales, et ce, afin de poursuivre le regroupement et d'améliorer la cohésion de la **maîtrise foncière et forestière** de la Commune.

NB : la Communauté des Communes de la Haute Saintonge a mis en place un dispositif de soutien à la mise en cohérence du massif forestier. Celui-ci passe par la prise en charge des frais de notaires à hauteur de 80 % de leur montant, dans la limite de 500 € par acte, lorsqu'une acquisition ou un échange permet de réaliser ou conforter un ensemble de parcelles cohérent de plus de 1 ha. L'acquisition ainsi votée entrant dans ces critères, la prise en charge a donc été sollicitée.

Adoption du permis d'aménager du quartier Tivoli

Le Conseil Municipal avait validé en décembre 2013 le principe de l'implantation d'un Institut Thérapeutique Pédagogique et Educatif (ITEP) sur une portion de 5 000 m² de parcelles dont elle est propriétaire au lieu-dit Tivoli.

En octobre 2014, il a ouvert les crédits nécessaires à la

réalisation de l'étude de l'aménagement de la zone Tivoli. Ces études effectuées, il était alors nécessaire au conseil municipal d'adopter le permis d'aménager, pour permettre la création de l'ITEP et ouvrir ce secteur à l'urbanisation.

Le projet adopté n'englobe pas la totalité des terrains mais constitue un premier aménagement qui porte sur une superficie de 24 418 m² dont 16 325 m² de lots privatifs constructibles. L'objectif est de créer un nouveau quartier de ville, avec un urbanisme de qualité et diversifié (densité et apparence des constructions, conception des espaces publics, diversité des activités qui pourraient s'y implanter, etc.).

Les espaces communs sont répartis sur plus de 3 600 m² d'espaces verts et de noues engazonnées et plantées d'arbres. Un parking « visiteurs » sera aménagé en entrée de zone, côté rue de Tivoli.

Le lot 1 accueillera les locaux de l'ITEP pour lesquels l'EPD Les 2 Monts a désigné son architecte.

Les lots 2 à 10 sont conçus pour présenter un aspect dense, très urbain en entrée principale de zone. Ils permettront d'accueillir des bâtiments d'habitation, de services ou de bureaux de dimension mesurée. Ces lots sont principalement conçus pour des personnes âgées ou de jeunes couples en primo-accession à la propriété désireux de disposer d'une habitation et d'un jardin de tailles modestes.

Les lots n° 11 à 19, en partie centrale du quartier, pourront accueillir des bâtiments soit à usage d'habitation individuelle ou collective, soit à usage de commerce.



AU FIL DES CONSEILS : séance du 2 mars 2015

Sur les lots 11 à 13, il est plutôt anticipé l'implantation de commerces. Les lots 14 à 18 sont plutôt prévus pour accueillir des bâtiments à usage d'habitation. Plus grands (600 à 800 m²) que ceux de l'entrée du quartier dans l'optique d'entamer un secteur d'habitat moins dense.

Le lot n° 19 est destiné à la construction d'un immeuble à usage d'habitat collectif de deux étages maximum. Selon des discussions en cours avec un promoteur, il pourrait s'agir d'une résidence pour personnes âgées.

Maison de la petite enfance : délégation de service public à l'association Mamuse et Méduque sous forme d'un affermage

En octobre dernier, le Conseil Municipal avait décidé que la gestion de la maison de la petite enfance serait désormais sous le régime de la délégation de service public et entamé les opérations de mise en concurrence nécessaires.

Après analyse des candidatures et des offres par la Commission de Délégation de Service Public, il a été décidé d'engager les négociations avec l'association Mamuse et Méduque. Cette association a donc été proposée comme délégataire au Conseil Municipal, qui l'a acceptée, le contrat courant pour une durée de 6 ans à compter du 16 mars 2015.

Parmi les nombreux termes du contrat, on peut souligner que le Délégataire appliquera aux familles les tarifs définis par le barème national de la CAF pour les services d'accueil collectif et qu'il assurera à ses risques et périls la gestion du service délégué.

La Commune conservera à sa charge l'investissement initial pour permettre la mise en œuvre du projet de fourniture des repas (réaménagement de l'office par exemple), la fourniture d'eau et d'électricité, l'assainissement, l'entretien des espaces verts ainsi que les contrôles et travaux nécessaires à la maintenance du bâtiment.

NB : à compter de novembre 2015, la MPE fournira les repas et goûters comme le lait aux enfants.

Internet : projet de montée en débit sur la commune associée de Vallet

Dans le but de tenter d'améliorer le niveau des abonnements ADSL de Chardes et de Vallet, il a été demandé à Orange de procéder à l'étude de la qualité de desserte au niveau des Sous-Répartiteurs (SR) de Chardes et Vallet.

Il ressort de cette étude qu'il n'est aujourd'hui réglementairement pas possible pour la Commune d'intervenir afin d'améliorer la desserte de la Commune associée de Chardes car les déperditions au niveau du SR de la Loge sont inférieures à 30 db (avis de l'ARCEP - l'Autorité de la Concurrence, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes).

En revanche, il est possible de l'envisager sur la Commune associée de Vallet car les déperditions sont supérieures à ce seuil de 30 db. Concrètement, l'opération consiste à étendre une fibre optique entre le NRA - Nœud de Raccordement Réseau - et le SR de la zone

où la desserte ADSL doit être améliorée.

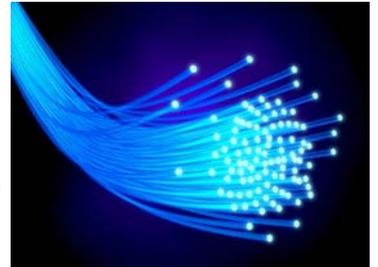
Selon les éléments fournis par Orange, cela permettrait aux 128 abonnés raccordés à ce SR de bénéficier, après ces travaux, d'abonnements ADSL 20 Méga Max, le coût prévisionnel des travaux nécessaires s'élevant à 110 000 € HT.

Le Conseil municipal a donc décidé de lancer l'opération de montée en débit du Sous Répartiteur du «Bourg » à Vallet. Celle-ci nécessite le respect d'une procédure préalable pour :

- s'assurer de la cohérence du projet avec le schéma directeur territorial d'aménagement numérique élaboré par le Conseil Général
- vérifier l'absence d'initiative publique ou privée de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique à moins de 36 mois

Ce n'est qu'après cette phase de consultation que le projet pourra entrer en phase opérationnelle.

Par ailleurs, le Conseil municipal souhaite que soient régulièrement examinées les évolutions réglementaires liées à la montée en débit afin de pouvoir lancer une opération similaire sur la Commune associée de Chardes en cas de modification des critères d'éligibilité de la montée en débit.



Projet d'échange avec le Conseil général de la Charente Maritime de routes départementales contre le boulevard de Saintonge

Comme évoqué précédemment, des discussions ont été engagées avec le Conseil Général pour régulariser la situation de certains axes routiers au vu de leur importance et de leur flux de circulation.

Actuellement, la Grand'Rue et la rue de l'Hôtel de Ville font partie de la RD 19, les rues des Brouillauds et de la Rogère, de la RD 155 et la rue de Bagatelle, de la RD 152. Or, ces voies sont davantage assimilables à des voies communales qu'à des voies départementales, car elles desservent le centre-ville et leur circulation est modérée. Leur longueur totale est de 1510 m.

Par ailleurs, le boulevard de Saintonge (voie totale 1343 m) est une voie communale qui supporte un important trafic et dessert des équipements collectifs dont la vocation dépasse le territoire montendrais : zone commerciale de la Dévallée, gendarmerie, centre de secours et collège.

Le Conseil Général de la Charente Maritime a proposé de procéder à un déclassement/reclassement de ces voies publiques et à leur échange avec la Commune de Montendre. Au préalable, le revêtement de la Grand'Rue et de la rue de la Bagatelle sera remis à neuf.

Le Conseil Municipal a accepté cette proposition ce qui va permettre au Conseil Général de lancer très vite les travaux Grand'Rue et rue de Bagatelle et d'élaborer la convention de déclassement / reclassement nécessaire à l'échange.

VOUS ÊTES COMME ÇA

La retraite pour Yves Poujade : itinéraire d'un enfant de la République



Yves Poujade décoré de la médaille départementale



Un "patron" unanimement estimé par l'ensemble des personnels de l'EPD



Les personnalités présentes lui ont rendu tour à tour un bel hommage



Avec ses fils, Sébastien et Ludovic, maire délégué de Vallet

C'est devant une assistance très nombreuse, venue lui témoigner sa sympathie et son estime, qu'Yves Poujade a mis un terme à une carrière professionnelle exemplaire, un pan de vie entier consacré au service de l'espace public hospitalier et du public dans le domaine social et médico-social.

Formé à l'école de la République, Yves Poujade a grandi dans un quartier populaire de La Rochelle où très jeune, il a appris le sens de l'effort et du travail, en multipliant les petits boulots. Il y a aussi développé une conscience politique précoce, au contact du monde ouvrier, dont il s'imprègne de l'esprit de solidarité tout en découvrant très tôt les injustices sociales. Cet esprit d'équipe, il le renforce dans les sports collectifs, à travers la pratique du handball (jusqu'en National 3 !) et du rugby.

Au cours d'une formation d'infirmier en secteur psychiatrique, il découvre la maladie mentale, la détresse humaine, la prise en charge des malades, leur accompagnement... C'est le déclic. Tout en exerçant son métier d'infirmier en service de pédopsychiatrie, il va alors compléter sa formation par des études de droit à la faculté de La Rochelle. Son cycle universitaire bouclé, il présente avec succès le concours de directeur d'hôpital.

C'est ainsi que le 15 décembre 1980, à 28 ans, il est nommé directeur de la maison de retraite de Montendre. Son objectif ne variera plus : tout au long des 34 années suivantes, il va s'employer à concevoir la gestion des établissements d'une façon ouverte sur l'extérieur, à fédérer les acteurs du maintien à domicile, mais aussi et surtout à défendre l'idée que la personne âgée et la personne handicapée sont des personnes à part

entière, qu'il faut considérer dans leur globalité, dans un parcours individuel de vie et de soins.

A l'issue de cette carrière remarquable (voir ci-contre), Yves Poujade laisse un établissement public en pleine maturité, constitué de 400 lits et places et qui emploie aujourd'hui plus de 280 agents. C'est le fruit de plus de trente années de travail et de rigueur, certes, mais aussi le signe de la confiance qu'Yves Poujade a su susciter et entretenir autour de lui, au-delà de tous clivages, en rassemblant autour d'une vision profondément humaniste du handicap et de la dépendance, tous les interlocuteurs et les acteurs du secteur sanitaire et social, en animant les équipes, en organisant et en structurant les réseaux.

A l'heure des remerciements, il a eu à cœur de ne oublier personne : décideurs politiques, agents des établissements, institutions, mais aussi ses amis, sa famille, concluant : *J'ai eu beaucoup de chance dans cette belle aventure où j'ai pu saisir un certain nombre d'opportunités.*

Edwige Delheure, Déléguée Territoriale de l'ARS Poitou-Charentes, et le sous-préfet, Frédéric Poisot, l'ont félicité pour ce remarquable bilan, ce parcours professionnel et personnel exceptionnels, fait d'efficacité et de probité, tandis que Francis Savin comme Bernard Lalande saluaient la force de conviction et d'engagement d'un citoyen pas si ordinaire que ça...

34 ans au service de l'action sociale et médico sociale en Haute Saintonge

- 1985 : mise en place du portage de repas à domicile à Montendre.
- 1987 : création du **Foyer Logement** à Montendre
- 1991 : nommé directeur de L'hospice de Montlieu-la-Garde.
- 1992 : l'hospice de Montlieu-la-Garde, entièrement rénové, est transformé en **maison de retraite départementale**, « Le Roch ».
- 1993 : ouverture à Montlieu du **Foyer Occupationnel** « Le Logis du Roch »
- **1995** : à Montlieu, création du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) annexé au CAT.
- **1996** : création du réseau gérontologique avec Philippe Auberger.
- **1999** : Création de l'Établissement Public Départemental (EPD) « Les 2 Monts » par fusion des établissements de Montlieu et Montendre.
- **2000** : signature d'une convention avec le Réseau de Santé et le CLIC gérés par l'association "Coordination santé social de Haute Saintonge".
- **2004** : L'E.P.D Les 2 Monts devient organisme relais en Haute Saintonge du Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) pour les sans domicile.
- **2006** : à Montendre, ouverture de l'EHPAD spécialisé « L'Orangerie » pour adultes handicapés vieillissants - Ouverture d'une annexe de l'ESAT à Montendre.
- **2009** : mise en place d'un réseau destiné aux personnes victimes de violences intrafamiliales (FVV)
- **2012** : création d'un accueil de jour pour femmes victimes de violences, en lien avec l'asso Tremplin 17
- **2013** : Construction et ouverture d'un bâtiment industriel "espaces verts" à Montendre pour l'ESAT.
- Montguyon : ouverture d'un logement pour femmes victimes de violence et public en situation de précarité
- Adhésion à la CHT de Saintonge : élaboration d'un projet médicosocial de territoire
- Inauguration du foyer occupationnel
- Inauguration de l'EHPAD de Montendre
- l'association Coordination Santé s'étend à la Saintonge Romane
- **2014** : Fusion avec l'ITEP de Saint Palais sur Mer.
- **2016** : construction de l'ITEP à Montendre.

Noël pour tous



Chaque année, à l'approche des fêtes de Noël, cette jolie manifestation, gratuite et ouverte à tous les enfants de Montendre, Chardes et Vallet, initiée par le CCAS et portée par de nombreuses associations, permet aux plus jeunes de partager un après-midi de joie et de magie.

Cette dernière édition qui se tenait au centre culturel, a débuté par un conte présenté par Justine Devin et Magali Zsigmond. Et le Père Noël en personne est venu clore cette belle histoire.

Les enfants se sont ensuite répartis autour de plusieurs activités :

des jeux dans la cour du centre culturel, Mikado géant et Memory géant, un atelier maquillage, un atelier couture et collage et bien sûr la confection de décorations de Noël pour le sapin.

Un goûter a ensuite rassemblé tous les gourmands.

Un grand merci aux bénévoles qui se mobilisent autour de Céline Briaud, vice-présidente du CCAS, pour offrir aux enfants cet après-midi de fête (Solidarités Jeunesses, FCPE, Secours Catholique, atelier Créa Coeur, ADMR, lectur@media).

APRÈS MINUIT, ON ÉTEINT ! Montendre ville étoilée

En janvier, la commune de Montendre a reçu très officiellement le diplôme **Ville étoilée** (1 étoile) des mains d'Alain Fleury, correspondant de l'ANPCEN (*Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes*) dans notre secteur.

Montendre est la 4^e commune du département à recevoir ce prix qui lui a été remis en reconnaissance de sa volonté et de ses efforts pour préserver son environnement nocturne.

En effet, en 2012, suite aux travaux menés par la Commission Environnement et Développement Durable, et à l'initiative de Michel Lathière, le Conseil municipal a décidé de la coupure entre minuit et 6h de la grande majorité des foyers lumineux.

M.Lathière a remercié ses collègues pour cette décision qui emporte des améliorations considérables en termes de dépenses énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre : la commune est équipée de 832 lanternes et équipements divers pour 35 kms de voies éclairées. La coupure porte sur environ 700 d'entre elles soit 85% du parc. Depuis l'extinction partielle, la consommation a chuté de 47%, cette baisse impactant directement la consommation annuelle par habitant qui descend à 46 kWh/hab (86,80 précédemment) et les émissions de CO2 sont abaissées à 18 tonnes (contre 34 auparavant).

Toutefois, l'adjoint « aux yeux verts » a souhaité également insister sur les autres importants effets de cette mesure :

- sur la santé humaine (troubles du sommeil), la faune (disparition d'espèces, désorientation des oiseaux migrateurs, effets

négatifs sur les chauve-souris et les escargots par exemple...)

- sur la végétation : la photosynthèse peut être perturbée ;
- sur l'observation astronomique : en moins de 50 ans, une grande partie de la population française a été privée de la voie lactée qui n'est plus visible, comme 90% des étoiles.
- Effets culturels : l'éclairage public est souvent accolé, ou justifié, à une référence à la sécurité, or les études de criminalité ne montrent pas de corrélation positive avec l'éclairage public. Concernant la protection des biens, 80% des cambriolages ont lieu entre 14h et 16h et pour ce qui est de la sécurité routière, il est avéré que plus il y a d'éclairage, plus on roule vite...

Malgré les progrès réalisés, Michel Lathière a invité ses collègues à maintenir leur vigilance et, autant que possible, veiller à ce que tout nouvel équipement ou renouvellement soit fait dans le respect de certaines règles.



Entouré de ses collègues, Michel Lathière est remercié de son action en faveur de la nuit et de l'environnement nocturne par Bernard Lalande et Alain Fleury.

AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

Le RAM (Relais d'Assistants Maternels) des 3 Monts

Le relais d'assistants maternels « AMSTRAMRAM 17 » a été créé en 2014. Il est le fruit de plusieurs années d'un travail mené par les collectivités et syndicats des Trois Monts et les associations d'assistantes maternelles. Il est porté par « Les P'tits Lutins des 3 Monts ».

Qu'est-ce qu'un RAM et à quoi sert-il ?

C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil qui s'offrent à eux et ainsi faire leur choix en toute connaissance de cause.

Les Ram apportent également aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. **Les ateliers éducatifs** (musique, activités manuelles, etc.) qu'ils proposent constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles.

Laurie Zanoni, professionnelle de la petite enfance, a été recrutée comme animatrice du RAM en janvier 2014. Dès le mois de mai suivant, elle proposait les premiers ateliers et rencontres aux assistants maternels et aux parents de jeunes enfants de ce grand territoire qui va de Montendre à Saint Aigulin.

Des parents conseillés, des nounous informées et formées

Après un an de fonctionnement, un premier bilan, dressé par la CAF sur la fréquentation et le fonctionnement du **Ram des Trois Monts** montre à l'évidence la nécessité d'une telle structure et son adéquation (itinérance) au territoire. Relativement nombreux dans le Nord du département, les RAM sont inexistant au sud... les plus proches étant situés à St Porchaire et Saintes !

Laurie Zanoni, très régulièrement sollicitée, apporte des réponses et oriente ses interlocuteurs selon leurs problématiques : les futurs ou jeunes parents qui s'interrogent sur les possibilités de garde de leur enfant, le cadre juridique, le coût, les aides... mais aussi les assistantes maternelles sur leurs droits, les contrats, la formation, etc. Sur chacun des quatre pôles (voir ci-contre), elle organise des ateliers variés, ouverts principalement aux assistantes maternelles, qui permettent à ces professionnelles d'échanger entre elles et de rompre avec l'isolement de la nounou seule avec des tout-petits à son domicile, mais aussi aux enfants d'élargir leur univers et de s'éveiller à d'autres activités : médiathèque, marionnettes, cuisine, expression corporelle, éveil sensoriel, jeux de construction, comptines...

Dès le mois de mai, un nouveau volet de l'activité du RAM sera lancé, à la grande satisfaction de l'association présidée par Emilie Boule : il s'agit de la formation. Dix assistantes maternelles sont déjà inscrites pour une

session de 40 h qui se déroulera sur cinq samedis consécutifs, autour de la thématique "assurer la sécurité et la prévention des risques au domicile" avec un module *Sauveteur Secouriste du Travail*. Plusieurs autres formations sont envisagées : "proposer des activités à moindre coût", "contes et histoires à raconter", ou encore "droits et devoirs dans l'exercice de son métier".

NB : ces formations se déroulent dans le cadre du CPF (Compte Personnel de Formation, anciennement DIF) des nounous et de leur plan de formation. Elles sont dispensées par IPERIA, institut spécialisé dans la professionnalisation des emplois de la famille ; les parents employeurs font l'avance de ces formations à leur assistante maternelle, avance qui leur sera ensuite intégralement remboursée par les AGEFOS.



Aujourd'hui au RAM de Montendre (Maison de la Petite Enfance) l'atelier jeu de construction s'est transformé en circuit pour petits acrobates.

BON À SAVOIR

Le Relais Assistants Maternels AMSTRAMRAM17 est un service public, ouvert à tous, et gratuit. Il est itinérant sur les Trois Monts (permanences hebdomadaires à Montendre, Montlieu, St Martin d'Ary et St Aigulin).

Il est soutenu financièrement et accompagné dans ses projets par la Commune de Montendre, le SIVOM de Montlieu-la-Garde, le Syndicat des communes du Canton de Montguyon, la CAF, la MSA et le Conseil Général de la Charente-Maritime.

Pour joindre le RAM : 06 86 23 06 37
ou amstramram17@gmail.com

11 Av. de la République - 17210 Montlieu la Garde
Animatrice Responsable : Laurie Zanoni



Sept. 2014 : inauguration du RAM. A droite, Emilie Bournazeau, présidente de l'association Les P'tits Lutins des 3 Monts

AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

La Divine Servante, le 5e roman de Judith Rapet est paru

Passionnée du 18e siècle et de la condition des femmes à cette époque, Judith Rapet nous raconte une nouvelle histoire aussi envoûtante que cruelle...

Victime de sa beauté, Jeanne décide de renoncer aux hommes. Mais un jour, elle retombe dans le piège de l'amour et deviendra la rivale de sa propre fille. Une fois encore, Judith Rapet s'inspire de faits réels, après un minutieux travail sur des archives locales, nous dépeignant un destin hors du commun et rapportant les mentalités d'une époque, les traditions et les coutumes d'un temps où les femmes n'étaient autres que des servantes pour les hommes.

Judith Rapet, *La Divine Servante*, Editions Lucien Souny, 256 pages, janvier 2015



Les 10 ans du Carnaval

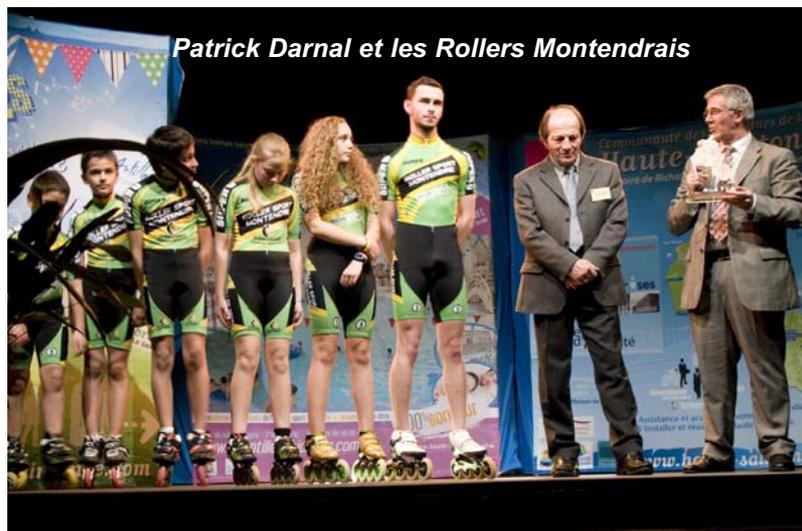


Des bougies, des gâteaux, un petit (gros ?) grain de folie... c'est ainsi que le Carnaval de Montendre, organisé par la Maison Pop vient de fêter ses 10 ans sous un soleil printanier et en musique (participation des schtroumpfs, pardon, des Nimb ! - et des Purpleston Circus) et de nombreuses associations amies (Solidarités Jeunesses, Cannes majors, Entraide et Solidarité, la FCPE, les Baladins de Pouss'Hier et beaucoup d'autres...).



VOUS ÊTES COMME ÇA

Les trophées de la Haute Saintonge... merci à ceux qui font réussir la Haute Saintonge !



Patrick Darnal et les Rollers Montendrais

Crédit photo Véronique Sabadel CDCHS



La jeune équipe du labo PRO DENT'R de Jérôme Rogron

En décembre dernier, la Communauté de Communes de la Haute Saintonge a voulu récompenser, pour la troisième fois, les entreprises, associations et autres acteurs locaux du territoire pour leurs réussites et leurs innovations. Cette joyeuse cérémonie des trophées se déroulait aux Antilles de Jonzac, en présence des délégués des 131 communes du territoire et fut animée par Christophe Cabri, Premier adjoint au Maire de Jonzac. Trois personnalités montendraises ont été distinguées dans les quatre catégories représentées : sport, éducation, patrimoine et culture et économie.

Catégorie sports

Patrick Darnal créateur et moniteur de la section rollers du club omnisports de Montendre

Ancien sélectionneur et entraîneur national, entraîneur régional technique à la fédération française de rollers, ce jeune retraité, installé à Mirambeau, a créé fin 2011 une section roller à Montendre. Chaleureux et charismatique, il a vite attiré une quarantaine de patineurs qui viennent s'entraîner sous le marché couvert.

En quelques années, le club a déjà fait émerger plusieurs



Dominique Lathière et Sylvie Roy pour la médiathèque de Montendre

champions. En mars 2014, il organisait en plein centre ville « **LA ROLLER MONTENDRAISE** », course inscrite au calendrier national de la FFR et à laquelle participait une équipe espagnole venue de Pamplune et des coureurs très affûtés.

Les 9 et 10 mai prochains, Patrick Darnal et les bénévoles du club), vont renouveler cette manifestation, sur un circuit un peu plus long et doté d'un dénivelé intéressant, avec une nouveauté : ajouter un marathon aux courses de vitesse et de fond.

Le club ambitionne de pérenniser cette course et de créer un rendez-vous annuel incontournable à l'échelle nationale voire européenne.

Catégorie économie

C'est l'équipe du **labo PRO DENT'R** qui a été distinguée. Créée en 2012 par Jérôme Rogron, la petite entreprise, spécialisée dans la réalisation de prothèses dentaires, s'est d'abord installée dans la pépinière d'entreprises de Montendre, puis s'est rapidement développée avec le recrutement de deux collaborateurs. Elle est aujourd'hui établie dans ses propres locaux en centre ville de Montendre.

Catégorie culture et patrimoine

Lectur@media

L'association, présidée par Dominique Lathière, gère depuis 2012 la médiathèque municipale de Montendre. Elle a été distinguée pour son dynamisme : elle compte en effet pas moins de 300 adhérents et organise de nombreux événements dont le Salon du Livre.

Son animatrice multimédia, Martine Brossard participe aussi activement aux temps périscolaires, tandis que Sylvie Roy est responsable du secteur bibliothèque.

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES : la commission environnement se mobilise contre les chenilles processionnaires et frelons asiatiques

La processionnaire du pin est devenue un vrai sujet d'inquiétude sanitaire. D'une part, ses soies urticantes peuvent entraîner des problèmes cliniques chez les humains et affecter sérieusement les animaux domestiques et le bétail. D'autre part, en se nourrissant des aiguilles des résineux, ces chenilles réduisent notablement la productivité des forêts et contribue à leur fragilisation. Pour lutter contre leur invasion, de nombreux moyens de lutte ont été mis au point. La municipalité a choisi de privilégier **deux méthodes respectueuses de l'environnement : des pièges à phéromones et des nichoirs à mésanges.**

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'art de la séduction : c'est une arme très efficace contre les papillons. En effet, grâce à des pièges diffusant des phéromones de synthèse imitant celle des femelles, on peut attirer et éliminer une part importante des mâles d'un terrain donné. Ceci réduira d'autant le nombre de fécondations, et donc de pontes et de nids de processionnaires.

Le moment de la procession est le moment idéal pour cette capture.

Méthode préventive : l'installation de nichoirs à mésanges.



La mésange est un important prédateur de la processionnaire du pin. Une des méthodes consiste à implanter, près des arbres susceptibles d'être touchés par les chenilles processionnaires, des nichoirs à mésanges. Ces gracieux oiseaux insectivores peuvent en effet dévorer une quarantaine de chenilles en une seule journée, prélevées directement dans l'abri de soie. La mairie a fait appel à l'Esat de Montlieu-la-Garde pour la fourniture de 55 nichoirs à mésanges et à la FDGDON 17 (Fédération Département-

ale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) pour acheter les pièges à phéromones. **NB** : la FDGDON 17 commercialise également auprès des particuliers comme des collectivités des raticides, des souris, des pièges à oiseaux et à frelons asiatiques, etc. Ses techniciens interviennent également chez les particuliers pour détruire les nids de ce nuisible jusqu'à 8 mètres.

Informations et tarifs :

FDGDON Bâtiment A - 2 avenue de Fétilly 17000 La Rochelle
Tél. : 05 46 68 60 47 / 06 07 58 05 52
Mail : fdgdon17@orange.fr



DROITS ET DEVOIRS DES RIVERAINS DES COURS D'EAU

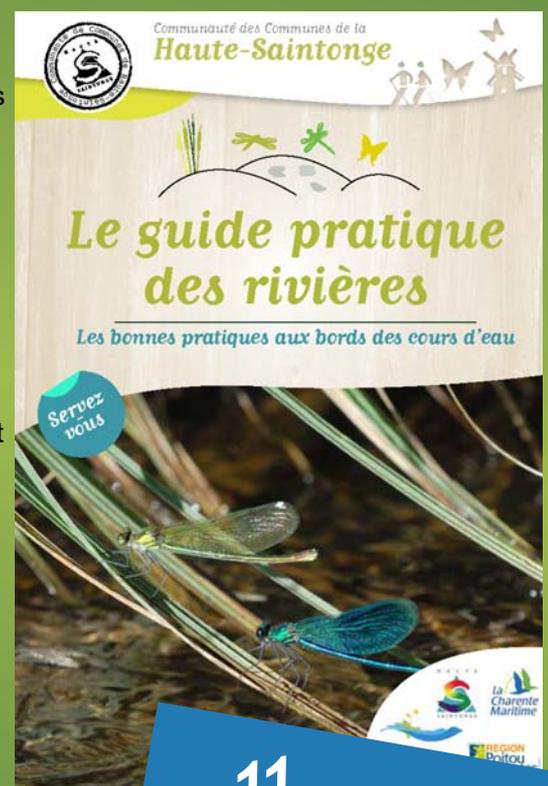
Un guide pratique édité par la CDCHS

Composantes majeures de nos paysages, les rivières sont des milieux complexes autour desquels divers usages et loisirs sont associés. Les cours d'eau sont des milieux fragiles et chaque propriétaire riverain se doit d'être informé afin de comprendre les enjeux et les objectifs de leur préservation ainsi que les bonnes pratiques associées. En effet, les rivières et leurs abords sont à préserver et à restaurer dans un objectif de l'atteinte du bon état de l'eau fixé par les Directives Cadres Européennes.

Afin de sensibiliser les administrés, propriétaires riverains et usagers de la rivière, un guide pratique des rivières a été édité par la Communauté de communes de Haute-Saintonge. Il s'agit d'un fascicule d'une soixantaine de pages agencé par fiche thématique. Chaque fiche informe et sensibilise les riverains aux nouvelles méthodes d'entretien des cours d'eau, leurs droits et leurs devoirs, la restauration de la continuité écologique, la restauration de l'hydromorphologie, les espèces envahissantes et leur gestion, la plantation sur berge, les dispositifs existants pour l'élevage, NATURA 2000...

Le but de ce document est d'informer les élus, riverains et autres propriétaires sur l'aspect environnemental en lien direct avec les milieux aquatiques et de sensibiliser la population aux pratiques plus respectueuses.

Ce document est disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet de la Communauté de communes de Haute-Saintonge (<http://www.haute-saintonge.net>, rubrique « Nature »).



COMMUNE ASSOCIÉE DE VALLET



Des écoliers ravis de défiler déguisés dans les rues



Princesses et chevaliers

Cérémonie de vœux

Pour ses premiers vœux, le maire délégué de Vallet Ludovic Poujade est évidemment revenu sur les événements tragiques qui ont ébranlé le pays en ce début d'année. Et il a lié l'esprit de solidarité né après les attentats à celui qui s'est créé à Vallet autour de la petite Jade, atteinte d'une maladie très handicapante et de sa famille.

Après un rappel des travaux et réalisations de l'année écoulée, il a présenté les projets à venir, remerciant les agents de la collectivité, garants d'un service public de proximité et de qualité : Marjorie Divoul ATSEM, Christine Torres, secrétaire de Vallet ainsi que les deux agents des services techniques, Eric Lévêque et Emmanuelle Ferreira.

Il a aussi salué le travail des membres de l'association **Val et Pontignac** qui participent activement à rendre Vallet accueillante et festive. Les convives réunis ont ensuite partagé un apéritif animé en musique par le **trio la pompe**.

Carnaval

Tradition respectée par les élèves du RPI venus défiler nombreux dans les rues de Vallet : on a notamment admiré les beaux costumes de princesses et de chevaliers des classes de la maternelle de Vallet, confectionnés par la maîtresse et son ATSEM.

Nuit étoilée... à Vallet aussi

Les lumières de la rue du Bourg sont désormais éteintes entre minuit et six heures du matin.

Bientôt la Fête

Le Foyer Rural termine d'élaborer le programme des festivités du week-end de l'Ascension : au menu, brocante, tournois, jeux pour enfants et une soirée dansante !

Internet : montée en débit

L'étude menée par Orange montre qu'il est possible d'améliorer très sensiblement le niveau ADSL à Vallet. L'opération consisterait à étendre une fibre optique entre le Nœud de Raccordement Réseau et le Sous-Répar-

titeur de la zone où la desserte ADSL doit être améliorée. Les abonnés raccordés à ce Sous-Répartiteur pourraient alors bénéficier, après travaux, d'abonnements ADSL 20 Méga Max. Le coût prévisionnel des travaux nécessaires s'élève à 110 000 € HT. La procédure exige néanmoins une phase de consultation avant que le projet ne soit opérationnel.

Voirie - cadre de vie

Au lieu-dit l'Auberge, la plate-forme destinée à accueillir l'abri-bus a été coulée. La famille Auxance a gracieusement accepté que cet équipement morde sur le bas-côté dans sa propriété. Les travaux de terrassement ont été réalisés par l'entreprise Clochard avec le concours des services techniques.

Rappels de civisme : les chemins ruraux sont interdits aux véhicules motorisés.

Les déchets autres que ménagers doivent être portés à la déchetterie et non pas déposés autour des conteneurs à poubelles.



Les rythmes cools du Trio La Pompe



Premiers vœux pour Ludovic Poujade et Elisabeth Gleizes-Nocentini



Une assistance nombreuse

COMMUNE ASSOCIÉE DE CHARDES

Ecole et cantine

Visite du Père Noël et travaux neufs

A l'initiative d'Alexandra Babin, agent communal responsable de la cantine, et à son invitation, le Père Noël est venu gâter les enfants de

l'école la veille des vacances. Il leur a fait la surprise au moment du dessert, apportant à chaque enfant des cadeaux qu'il avait préparés avec l'aide et le soutien de l'Amicale Chardaise. Puis il s'est

gentiment prêté à l'exercice de la séance photo avec chacun. Les enfants étaient très contents et Alexandra, toujours aux petits soins pour eux, ravie de voir leurs sourires et leurs regards émerveillés.

A la faveur des vacances d'hiver, la toiture de la cantine a été refaite et de la laine de verre soufflée dans les plafonds pour parfaire l'isolation du bâtiment.



La hotte du Père Noël était pleine



Une surprise fort appréciée.



La cantine bien couverte et isolée



Une salle de TAP propice à la détente et aux jeux calmes

La plus petite des salles associatives, désormais entièrement dédiée aux TAP, a été agrémentée par la pose de tapis et de coussins multicolores. D'importants travaux sont prévus l'été prochain dans l'école pour créer des sanitaires neufs et en nombre suffisant, car actuellement, il n'existe qu'un WC intérieur. Une extension de 17m² va être créée ; dans ce nouvel

espace seront aménagés un WC pour le maître avec accès handicapés, un WC filles, un WC garçons, deux lavabos et deux urinoirs. Le permis de construire vient d'être accordé.

Voirie

Des travaux d'entretien de la voirie communale sont menés depuis le début de l'année par les services techniques communaux pour consolider les routes de Coux et du Pavillon empruntées par les cars de ramassage scolaire : les bas-côtés sont comblés à l'aide de calcaire.

Une campagne de nettoyage des fossés a également été effectuée sur près de 80% du réseau.

A ce propos, il est rappelé aux propriétaires des parcelles (maisons d'habitation ou parcelles agricoles, etc.) que le fauchage des fossés est de leur responsabilité, et qu'ils doivent nettoyer les têtes de pont. En effet, l'entretien des accès, revêtement, tête de pont et buse est à la charge du riverain propriétaire de l'ouvrage ; en cas de défaut d'entretien sa responsabilité peut être engagée (Cf. article *Guide des Rivières* édité par la CDCHS en page 11).

Sécurité

Suite à des demandes répétées de riverains, la vitesse est désormais limitée à 70 km/h sur la rue de la Libération entre le panneau de sortie d'agglomération Montendre et le panneau d'entrée de Charades.

Par ailleurs, M^{me} le Maire délégué a demandé aux services de l'équipement de mettre en œuvre des comptages pour estimer le passage des véhicules et relever les vitesses constatées sur cette même voie.

Cadre de vie

L'automne dernier, un banc a été installé au lavoir des Barbiers afin que les promeneurs puissent faire une halte à l'ombre.

Au printemps vont commencer les opérations d'entourage des aires de poubelles par les services communaux (pose de parois en bois sur les côtés et de lices derrière). Des travaux de peinture sont également programmés pour quelques bâtiments communaux.



Entretien de la voirie route de Coux



Calme et fraîcheur au lavoir des Barbiers

AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

TOUS CHARLIE

Laïcité, j'écris ton nom

Le 10 janvier, trois jours après les attentats contre Charlie Hebdo et la prise d'otage de l'Hyper-casher, environ 400 personnes se sont rassemblées sur la place Raymond Paillé, autour de la stèle des déportés. Déjà tout un symbole...

Brandissant des stylos ou des pancartes "Je suis Charlie", déposant bougies ou crayons, chantant *la Marseillaise* ou tout simplement par sa présence, chacun est ainsi venu témoigner sa solidarité aux victimes et son attachement aux valeurs de la République, à la liberté d'expression et à la laïcité. Pendant plusieurs jours, à l'appel du collectif laïcité, les citoyens ont également déposé bougies et messages sur les marches des halles.

Le jour du premier attentat, les CM2 de l'école Jacques Baumont effectuaient un séjour à Paris... Percutés de plein fouet par cette actualité violente, qui a non seulement interrompu leur beau voyage mais a aussi engendré questions et malaise, les élèves ont beaucoup parlé de cet événement à leur retour en classe, interrogé leur maître. Ils ont eu envie de réfléchir sur les valeurs de la République. Et finalement, l'école tout entière a travaillé autour de ces idées.

Le 19 février, un mois et demi après les événements, ils se sont rassemblés au pied du totem de la laïcité, devant la salle des fêtes, avec des dessins et des banderoles illustrant le triptyque républicain "Liberté, égalité, fraternité".

Janine Dumoulin, du collectif Laïcité



Samedi 10 janvier 2015 place Raymond Paillé
TOUS CHARLIE

(collectif à l'origine de la création du totem en 2013, que nous évoquerons dans un prochain numéro), a pris la parole pour rappeler aux enfants l'importance de vivre ensemble, dans la tolérance, en s'enrichissant des différences des uns et des autres... fondement même de la laïcité.

Les CM2 ont déclamé l'un après l'autre une strophe du poème d'Eluard "Liberté" puis les élèves sont retournés sagement en classe, visiblement heureux et émus d'avoir partagé ce beau moment républicain.



Repas du CCAS : se régaler pour commencer l'année !

Le dimanche qui a suivi les attentats réunissait nos "séniors" dans une ambiance conviviale, prompte à réchauffer les cœurs !



Table de fête, mets savoureux...



... orchestre entraînant !



Nadine Coureaud (CCAS) dispense ses dernières recommandations aux bénévoles.



En coulisses, les bénévoles travaillent dans la bonne humeur !

Plus que jamais, ce rendez-vous annuel a été vécu dans la bonne humeur... Après les paroles d'accueil et de réconfort prononcées par les élus (Bernard Lalande, Elisabeth Diez, Isabel Fabien-Bourdelaud et Ludovic Poujade), qui n'ont eu de cesse de rassembler autour des valeurs de la République, contre la haine et l'ignominie, l'assistance nombreuse a pu apprécier un délicieux repas concocté par Montendre Traiteur et servi par une cohorte de serveurs d'un jour aussi zélés que souriants. L'animation musicale, confiée au talent de la chanteuse Myriam, a entraîné les danseurs sur la piste.

COLLÈGE SAMUEL DUMÉNIU : 1er Job Tour.

Un métier pour demain...

Un « job tour » a été organisé au collège le 21 janvier dernier, afin de permettre aux jeunes collégiens de se projeter plus facilement vers leur parcours professionnel et de commencer à construire leur orientation... ce qui n'est pas forcément évident lorsqu'on a 14 ou 15 ans ! Ce « Job tour » est un forum des métiers. Cette première édition a été impulsée par Arnaud Louis, professeur au collège et les parents d'élèves FCPE. Y étaient présentés par secteur d'activité de nombreux métiers : agriculture, enseignement, métiers de bouche, droit, justice, artisanat, métiers de la santé, industrie...

L'idée directrice de ce forum était de faire découvrir le plus grand nombre de corps de métiers aux collégiens. Ainsi pas moins de quarante entreprises locales sont venues rencontrer les élèves et discuter avec eux, leur présenter leurs réalisations, leur activité. Des apprentis avaient également fait le déplacement pour proposer quelques démonstrations.

Le même jour, quatre conférences, animées et présentées par Pôle Emploi, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et Familles (CIDFF), la Communauté de communes de Haute-Saintonge, la Maison de l'énergie et Futurobois ont apporté de nombreuses informations aux collégiens. L'implication des partenaires (FCPE, Maison de l'Emploi et CFA de St Germain de Lusignan) a été déterminante dans la réussite de cette première édition qui a permis aux élèves de s'ouvrir sur le monde du travail, au contact de professionnels locaux.



Partage d'expériences et démonstrations par des apprentis



Rencontre et discussion avec des professionnels

CHAMPIONNATS ACADÉMIQUES DE RUN & BIKE - *les Montendrais sur le podium*

Le 11 février, 41 équipes ont défendu les couleurs de leurs établissements scolaires (collèges et lycées) lors des championnats académiques de Run and Bike, qui se sont tenus au lac de Montendre .

Le principe de l'épreuve est le suivant : il s'agit d'effectuer un parcours le plus vite possible avec un vélo pour deux, par équipe de quatre. L'épreuve se déroulait sur une boucle d'1,5 km matérialisée autour du lac

L'équipe montendraise (**Pénélope De Mota Ferreira, Emi Barbier, Anthony Brégière et Fabien Tessier**), composée pourtant de trois benjamins et d'un minime, a créé la surprise en accédant à la plus haute marche du podium régional des collèges, et ce malgré un niveau très élevé de la compétition cette année !

Ce fut un superbe après-midi, avec une météo exceptionnelle et les jeunes sportifs ont offert un beau spectacle ! On attend avec d'autant plus d'impatience les **championnats de France de Run & Bike les 9 et 10 avril prochain**, toujours au lac Baron-Desqueyroux, site très apprécié des sportifs et qui a été retenu pour cette épreuve nationale, où vous viendrez nombreux supporter nos jeunes champions montendrais.



De fervents supporters



Emi, Pénélope, Anthony et Fabien... prêts pour le National ?



Le site du lac : idéal pour ce type de compétition !

Ecoles du 1er degré...

Dans le cadre de la mise en œuvre de la gratuité scolaire, la mairie de Montendre a offert le spectacle de fin d'année aux élèves des classes de Montendre, Chardes et Vallet (élémentaire et maternelle). Elle a également financé pour moitié le séjour culturel des CM2 à Paris, hélas écourté par les attentats de début janvier...



Dématérialisation... ça continue !

Passeports biométriques : vous pouvez désormais acheter votre timbre fiscal électronique en ligne.

Il vous faut un timbre fiscal pour votre passeport ? Vous pouvez désormais acheter votre timbre électronique sur timbres.impots.gouv.fr depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

Le paiement est effectué en ligne par carte bancaire. Le site vous délivre les références du timbre électronique sous forme d'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres. Les références du timbre électronique sont alors :

- téléchargeables au format PDF avec un code 2D qui peut être scanné par le service chargé de recevoir votre demande,
 - ou bien reçues par SMS ou courriel avec un identifiant à 16 chiffres à transmettre à l'agent traitant votre dossier.
- Ces références doivent être présentées au moment du dépôt du dossier de demande de passeport auprès de la mairie agréée de votre choix.

Ces timbres ne sont pas nominatifs et peuvent être achetés par une personne différente de la personne qui réalise la formalité.

Ils sont valables 6 mois à partir de leur date d'achat (même si le montant de la formalité à régler a changé). Ils sont remboursables pendant une année à partir du site timbres.impots.gouv.fr. Ils doivent néanmoins avoir été achetés depuis plus de 3 jours.



URBANISME : nouveaux délais

Le décret n°2014-1661 du 29 décembre 2014 vient prolonger le délai de validité des permis de construire, des permis d'aménager, des permis de démolir et des décisions de non-opposition à une déclaration préalable.



Par dérogation aux articles R.424-17 (lorsque des travaux sont autorisés) et R.424-18 (en l'absence de travaux, c'est-à-dire principalement les changements de destination et les divisions foncières, les autorisations en cours de validité à la date de publication de ce décret et celles délivrées jusqu'au 31 décembre 2014 seront donc « valables » non pas deux mais trois ans. Ce nouveau délai de trois ans à compter de la date de délivrance expresse ou tacite, constituée, lorsqu'il y a des travaux, le délai dans lequel les travaux devront avoir débuté. En l'absence de travaux, le changement de destination ou les divisions autorisés (et non nécessairement la vente de l'ensemble des lots ou terrains détachés) devront avoir été réalisés dans les trois ans.



Au Printemps, les talents s'exposent... Pour la septième année, l'association "Talents d'Artisans" organisera son exposition de Printemps, autour du thème; « *l'Art côté jardin* ». Du samedi 10 avril au 10 mai.

Vernissage le 10 avril à 19h. Contact : 05 46 49 62 37.

Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements

Depuis le 9 mars 2015, les maisons et appartements doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée.

Combien de détecteurs de fumée installer ?

Il en faut au moins un par logement.

Où installer l'appareil ? Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de cir-

culat ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Qui installe le détecteur de fumée ? Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement si celui-ci occupe son logement ou s'il le met en location en mars 2015.

Si le logement est déjà loué, le propriétaire peut :

- soit, fournir le détecteur à son locataire,
- soit, lui rembourser l'achat.

Dans ces 2 cas, il appartiendra au locataire de procéder à la pose du détecteur.

Qui s'en occupe : entretien, changement des piles, renouvellement si nécessaire ?

C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

NB : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.

SANTÉ/ urgences

Médecin de garde : appelez le 15

Pour connaître les pharmacies de garde :

<http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr/Pharmacies-de-garde.99908.0.html>

Vie libre : la soif d'en sortir - des permanences à Montendre

Le Mouvement Vie Libre est une association loi 1901, créée en 1953, de nature populaire et familiale, laïque et apolitique, implantée à travers toute la France. Reconnue d'utilité publique, Mouvement National de Jeunesse et d'Education Populaire, **Vie Libre** est formée de buveurs guéris, d'abstinents volontaires et de sympathisants.

Son but est d'aider à la guérison et à la promotion de toutes les personnes victimes de la maladie alcoolique et de lutter contre les causes qui l'engendrent.

Une dizaine de communes du Département accueillent déjà les permanences de ce mouvement. Début mars, **Vie Libre** a organisé sa première réunion à Montendre. Désormais, ces réunions se tiendront le 1er et le 3e lundi de chaque mois à 18h30, salle n°1 du centre culturel François Mitterrand.

Un contact : Dominique, au 06 81 19 76 07.